

**CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL
FILIERE INFIRMIERE**

2 postes d'Infirmier(e) Cadre Supérieur de Santé Paramédical à pourvoir
au C.H.U. de POITIERS
(NB. une seule candidate)

JURY d'ADMISSION du 12/06/2019

Pour faire suite à l'admissibilité de Madame HAYS au concours professionnel de cadre supérieur de santé filière infirmière prononcée par le jury en date du 12/06/2019 après-midi,

Vu son entretien oral d'admission qui s'est tenu dans la continuité de l'admissibilité et qui a permis au jury composé comme suit :

**Le Directeur de l'établissement
organisateur du concours ou son
représentant Président**

Monsieur BALESTRAT Yoann, Président du Jury
Directeur Adjoint des Ressources Humaines
CHU de POITIERS

**Un membre des corps de
personnels de direction**

Madame COSTERES-VOYER Céline
Directeur des Ressources Humaines
CH d'ANGOULEME

Un Directeur des Soins

Monsieur MICHAUD Stéphane
Coordonnateur Général des Soins
CHU de POITIERS

Le président de la CME

Monsieur DEBAENE Bertrand
Président de CME
CHU de POITIERS

**Un Cadre Supérieur de Santé
Paramédical issu de la filière
au titre de laquelle le concours est
ouvert**

Madame TRIFFAUX Anne-Sophie
Cadre Supérieur de Santé
CH de NIORT

d'apprécier ses motivations, ses qualités professionnelles et son aptitude à exercer en tant que Cadre Supérieur de Santé Paramédical,

LE JURY DECLARE :

HAYS Natacha

Admise ☒
Non admise ☐

Signature des Membres du Jury

POITIERS, le 12 juin 2019

Le Président du Jury

Yoann BALESTRAT